



Groupe BLE Lorraine

20 juillet 2015

Enfouissement des déchets radioactifs français en Lorraine : la démocratie une nouvelle fois bafouée par un procédé scélérat

En introduisant sournoisement un amendement de dernière minute dans les 300 articles de la loi Macron portant sur l'activité et la croissance juste avant son adoption sans vote par le sulfureux 49-3, les parlementaires Gérard Longuet et Jean-Yves Le Déaut, non Lorrains mais censés représenter et défendre la Lorraine, ont enterré toute possibilité de débat avant l'autorisation de création du centre de stockage souterrain des déchets nucléaires à Bure, pourtant prévu par la loi de 2006 pour fixer les conditions de réversibilité. Alors que ce projet doit engager la responsabilité de plusieurs milliers de générations à venir, comment peut-on être si inconscients ?



Ce passage en force anti-démocratique est révélateur des méthodes utilisées par le lobby nucléaire. Le sénateur Longuet, qui a déjà à son actif un sacré palmarès une belle carte de visite, est d'ailleurs récidiviste en la matière. Il avait en effet déjà glissé plusieurs amendements dans la loi sur la transition énergétique de Ségolène Royal qui n'avaient au final pas été retenus dans le texte définitivement adopté après le débat parlementaire. Le natif de Neuilly-sur-Seine est néanmoins parvenu à ses fins en dernière lecture de la loi Macron. Dès lors, l'ANDRA (Agence Nationale de gestion des Déchets Radioactifs) peut désormais tranquillement demander l'autorisation de créer le centre d'enfouissement de Bure en 2017. L'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) devrait ensuite valider ou non cette autorisation au bout de trois ans d'instruction du dossier. Il suffira alors d'un simple petit décret en Conseil d'Etat pour lancer officiellement les travaux aux alentours de 2020 pour un début d'exploitation du centre en 2025. En attendant, les travaux de recherches archéologiques préventives devraient commencer dès cet automne !

Le Groupe BLE Lorraine trouve inadmissible qu'un telle structure à la technologie non maîtrisée, qui comporte autant de risques et qui est censée tenir pendant des millions d'années, alors même qu'aucun bâtiment humain n'a jusqu'à présent résister plus de 10 000 ans, puisse être adoptée de la sorte en passant par la petite porte et à l'encontre de la

volonté du peuple. C'est surréaliste ! Plus de 60 000 personnes ont signé une pétition il y a quelques années pour dire non à ce foutu centre ! Une initiative citoyenne bien entendu jugée illégale par les autorités ! Elle est où la démocratie ? Il est où le respect du peuple et du citoyen ? Elles sont où les perspectives d'avenir de ce territoire lorrain quand les premiers déchets nucléaires de la France entière voire même du monde entier seront enfouis ? Personne ne désire vivre et travailler au-dessus d'une poubelle radioactive ! C'est n'importe quoi !

Nous ne pouvons que retranscrire en conclusion les célèbres paroles de l'un des plus ardents défenseurs de la liberté et de la démocratie incarnés au cinéma. Puissent ces valeurs de vérité triompher à nouveau dans un avenir proche :

« Voilà ! Vois en moi l'image d'un humble vétéran de Vaudeville distribué vicieusement dans les rôles de victime et de vilain par les vicissitudes de la vie. Ce visage, plus qu'un vil vernis de vanité est un vestige de la vox populi aujourd'hui vacante, évanouie. Cependant cette vaillante visite d'une vexation passée se retrouve vivifiée et a fait vœu de vaincre cette vénale et virulente vermine vantant le vice et versant dans la vicieusement violente et vorace violation de la volition !

Un seul Verdict : la Vengeance. Une Vendetta telle une offrande votive mais pas en vain. Car sa valeur et sa véracité viendront un jour faire valoir le vigilant et le vertueux. »

© Groupe BLE Lorraine – Tous droits réservés